AVRIL 2015 • n° 55

Herbeumont info

Revue communale

Editeur responsable : Catherine Mathelin
Bourgmestre - 6887 Herbeumont

Page 1

Mot de la Bourgmestre

Page 2 & 3

Votre nouveau programme de développement rural

L'usage des pesticides

Station trail : visite du Pas de Calais

Jobs étudiants 2015

Syndicat d'Initiative : nouveau site

INFOS AIVE

Page 4

PERMANENCE contributions

Etat Civil

Agenda des manifestations

Le mot de la Bourgmestre

Mesdames, Messieurs,

Je profite de la diffusion de ce premier bulletin communal de l'année pour parcourir, de façon non exhaustive, quelques éléments qui se retrouvent dans le **budget 2015** de notre commune, consultable sur internet.

La situation globale présente un boni à l'exercice propre de 5.244 euros et un boni global de 493.282 euros pour un budget total de 3.422.829 à l'ordinaire (c'est-à-dire les dépenses et recettes reliées au fonctionnement de la commune, les travaux relevant de l'extraordinaire). Les recettes communales proviennent essentiellement de trois sources : le fonds des communes, les recettes de bois et celles des taxes. Pour 2015, la commune, comme toutes les communes, a connu une réadaptation du fond des communes avec comme résultat une diminution de 50.000 euros par rapport à l'estimation fournie. Une diminution des recettes liées au précompte immobilier de 40.000 euros est aussi à signaler, soit un total de 90.000 euros en moins de recettes. Au niveau des dépenses, la zone de police connait une augmentation de 4.500 euros (131.720 €), la zone de secours de 12.000 euros (83.614 €) et le CPAS de 27.000 euros (231.568 €). Les travaux forestiers pour 2015 (y compris élagage de la rue Demarteau) sont estimés à 75 000 euros HTVA.

Au vu de ces quelques chiffres, il est clair que l'équilibre financier atteint actuellement reste constamment un exercice difficile. Au quotidien, il s'agit de :

- Rechercher une optimalisation des coûts récurrents (assurances, logiciel informatique, réalisation de différents marchés publiques avec procédure négociée, maîtriser le coût énergétique suite à différents investissements ….)
- Définir des priorités (en fonction de notre programme électoral et du PST) : marché tarmac à chaud à partir de cette année (30.000 euros sur fond propre), entretien du patrimoine au niveau des murs (30.000 € sur fond propre) .
- Travailler avec d'autres structures (SIPP – Province; mobilité : locomobile; Maison du Tourisme et trail : projet européen)
- Projets pluricommunaux avec enrichissement des compétences du personnel : création d'un parc naturel et d'un groupement d'action local, création d'une agence de développement local, participation au projet des massifs forestiers, à la maison du tourisme.
- Prélèvement de 613.091 euros de l'ordinaire pour le FR extraordinaire et réaliser un ensemble de projets sur fonds propre et ne pas avoir recours à l'emprunt. Notre devoir est également de stabiliser la dette même si les taux d'emprunt sont bas.

Les investissements (budget extraordinaire - ils se font par emprunt et/ou sur fond propre et/ou une recherche de subvention) prévus relèvent des projets notamment repris ci-dessous.

UREBA exceptionnel

Les subventions UREBA - pour Utilisation Rationnelle de l'Energie dans les bâtiments - sont destinées à soutenir les personnes de droit public et les organismes non commerciaux qui veulent réduire la consommation énergétique de leurs bâtiments.

- **Bâtiment de l'Administration communale :** isolation du plancher du grenier et remplacement des châssis. Prévision de la dépense : 161.680 euros Montant de la recette (subside régional) : 137.428 euros

Fond des bâtiments scolaires

- Construction de l'école d'Herbeumont. Prévision de la dépense : 1.345.660,47 euros. Montant de la recette (subside régional) : 671.286,42 euros
- Rénovation des sanitaires et égouttage école de Saint-Médard. Prévision de la dépense : 13.100,4 euros Montant de la recette (subside régional) : 70% des travaux.

Plan d'investissement communal 2013-2016 :

- Réfection de la Voye du Four y compris l'égouttage Prévision de la dépense : € 317.543,33 TVAC Montant de la recette (subside régional + SPGE) : 221 895,59 euros
- Réfection de la voirie et du mur rue du Presbytère à Straimont. Prévision de la dépense : 101.475,44 euros TVAC Montant de la recette (subside régional) : 50 737,72 euros.

Egouttage rue de la Chapelle à Straimont. Prévision de la dépense : 194.537,75 euros TVAC Montant de la recette (subside régional) : 50% des travaux.

PCDR (Plan communal de développement rural)

- **Révision du PCDR pour obtenir 5 ans supplémentaires (subside 50 à 80 % pour les projets retenus et choix citoyen)**
- **Aménagement de l'entrée de Martilly**. Prévision de la dépense : 374.064,13 euros TVAC. Montant de la recette (subside régional) : 204.000 euros via le PCDR et 18.975 euros via Infrasport
- Construction de deux logements tremplins à Herbeumont. Pour rappel, il s'agit de logements à loyer modéré prioritairement destinés à des jeunes ménages (18-35 ans) dont l'intention est de vivre dans notre commune. Pour favoriser leur installation, une partie des loyers versés leur sera restituée sous forme de ristourne lorsqu'ils acquerront un bien immobilier destiné à leur logement principal sur le territoire de l'entité d'Herbeumont (nouvelle construction ou acquisition d'un logement existant). Prévision de la dépense : 647.172,02 euros TVAC Montant de la recette (subside régional) : 463.113,66 euros
- Création de deux nouvelles fiches projet' *(suite en page 4)*

Nouveau
«Ateliers bien-être» pour tous.
Espace Arduina
❊ Soins de beauté
❊ Bien-être holistique
❊ Pédicurie médicale
Nathalie Collignon
Le Terme 1
B-6887 Herbeumont
Ateliers et Conférences
Développement personnel et Mieux-être
Soins sur rendez-vous
061/41 20 98
www.espacearduina.be

MEIS
CHAUFFAGE • PANNEAUX SOLAIRES • CLIMATISATION
Installation - Entretien - Dépannage
Alain MEIS
6880 BERTRIX
GSM: 0498 31 07 05

H.D. Toitures sprl
Entreprise générale de couverture, de zinguerie et charpente
Rue de Blézy, 97 - 6880 BERTRIX
Tél. Houchard Claudy : 061/41 28 86
De Waele Laurent : 061/41 44 40
Fax 061/31 58 30
hdtoitures@skynet.be

Votre délégué en communication, Mr Roland CROSSET **Contact 087 26 78 86** (le soir)

info Herbeumont

AVRIL 2015 • n° 55

Votre nouveau programme de développement rural

Aménagement du carrefour de Gribomont, création d'une maison multiservices, organisation et valorisation d'un réseau de mobilité douce pour toute la commune, mise en valeur du château, mise en place d'un groupe citoyen pour la préservation de la nature,…

Voici quelques exemples de projets issus de l'actualisation du **Programme Communal de Développement Rural de la commune d'Herbeumont**. Ce programme rédigé avec l'aide de la Fondation rurale de Wallonie reprend une vingtaine de projets visant à améliorer à tous les niveaux la qualité de vie des habitants.

Ce travail de réflexion a été mené avec rigueur et enthousiasme par la **Commission Locale de Développement Rurale**, qui rassemble des citoyens volontaires et des mandataires communaux. Pas moins de deux années et dix-sept réunions auront été nécessaires pour boucler cette actualisation !

La version finale du document sera prochainement soumise à l'approbation du Conseil communal, puis du Gouvernement wallon. Vous êtes dès à présent invités à venir consulter ce document, mis à votre disposition à l'accueil de l'administration communale.

Nicolas Lecuivre – Thomas Claessens

Fondation rurale de Wallonie

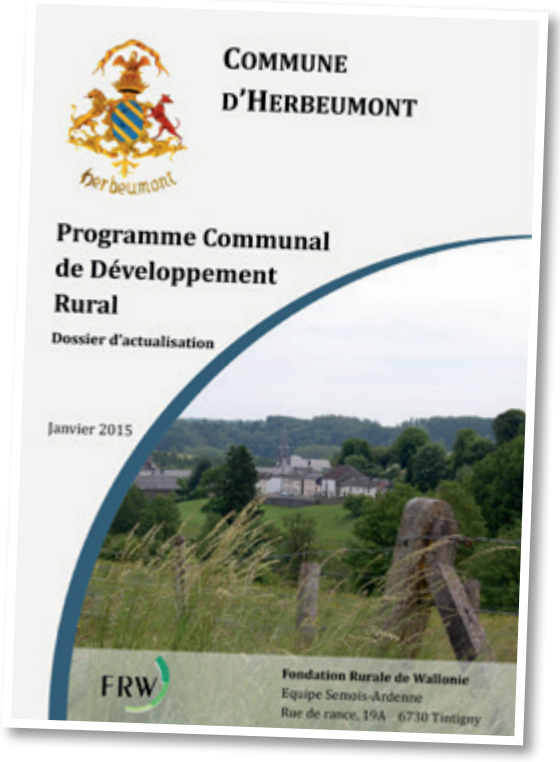

L'usage des pesticides

Attention ! Berce du Caucase sur notre commune

La berce du Caucase est une espèce d'origine ornementale qui a été plantée pour ses vertus esthétiques et mellifères. Elle se disperse dans l'environnement et envahit les bords de route, les berges de rivière, les lisières forestières et les prairies gérées de manière extensive depuis une vingtaine d'année. Elle y forme des populations très denses qui prennent le pas sur la flore indigène. Cette ombellifère géante peut en outre occasionner de graves brûlures lors d'un contact avec la peau.

Un plan de lutte a été mis en place depuis 2012 pour tenter d'enrayer sa progression en Wallonie. Dans le cadre du Contrat de rivière Semois-Chiers, différents sites de berce ont été gérés en 2013-14 sur la commune, en collaboration avec le DNF.

Vous avez repéré de la berce sur la Commune ou vous observez de la berce dans votre jardin ? Nous vous invitons à contacter Stéphane Puffet pour des conseils de gestion (0474/68.64.69).

Zéro Pesticide en Wallonie

Votre Commune agit pour plus de nature … et vise le zéro pesticide !

D'ici 2019, l'utilisation de pesticides dans les espaces publics sera strictement interdite, avec une période transitoire qui débutera en juin 2014 (Programme Wallon de Réduction des Pesticides). Le Collège communal d'Herbeumont a donc décidé de ne pas attendre pour prendre ses dispositions. La Commune se veut cohérente et proactive en abandonnant progressivement l'usage de ces produits dangereux pour la santé et l'environnement. Afin d'y parvenir dans les délais, tout en restant cohérent avec les moyens financiers et humains de la Commune, le Collège a décidé de changer son approche en matière de gestion des espaces communaux.

Cette nouvelle approche, **appelée gestion différenciée (GD) des espaces verts**, consiste à entretenir chaque espace en tenant compte de ses caractéristiques. Qu'il s'agisse d'un bord de route, d'une place pavée, d'un pied d'arbre, d'une pelouse ou d'un caniveau, un objectif de gestion sera attribué en fonction de l'usage et des contraintes locales, avec pour mot d'ordre : entretenir autant que nécessaire, mais aussi peu que possible !

Une législation qui change

Le rôle du citoyen dans cette nouvelle législation

Depuis septembre 2014, la législation a été modifiée.

En effet, depuis cette date, il est interdit de pulvériser sur les terrains revêtus non cultivables publics (trottoirs, pavés, graviers, tarmac...) reliés à un filet d'eau ou bordant un cours d'eau. De plus, une zone tampon doit être respectée.

* une zone tampon d'un mètre par rapport aux terrains revêtus non cultivables reliés à un filet d'eau ;

* une zone tampon d'un mètre en amont de terrains meubles non cultivés en permanence, dont la pente est supérieure ou égale à 10%, reliés à un réseau de collecte des eaux.

Comment désherber les plantes spontanées sur le trottoir ?

Cette nouvelle législation implique une participation active du citoyen. Il sera indispensable que chacun entretienne régulièrement son trottoir pour éviter une invasion de mauvaises herbes. Cet entretien devra évidemment être réalisé sans avoir recours aux pesticides.

Des alternatives aux produits chimiques existent :

- Préventivement, vous pouvez brosser régulièrement les joints des pavés afin d'éliminer la terre présente.
- Vous pouvez utiliser les binettes, rasettes, couteaux et autres outils à désherber entre les pavés ou dans les graviers.
- Contre les plantes aux racines plus coriaces (pissenlits, chardons,…) rien ne vaut l'arrachage à la main.
- Un peu d'eau bouillante versée régulièrement finira par faire disparaître la plante indésirable. Le choc thermique fera flétrir la plante instantanément.

L'utilisation d'un désherbeur thermique à flamme ou à vapeur aura le même effet.

NB: L'utilisation d'eau de Javel, de sel ou encore de vinaigre pour désherber le trottoir est nuisible pour les eaux de surfaces et souterraines.

Station Trail : visite du Pas-de-Calais

Ce jeudi 19 février, une délégation de la communauté de communes du pays de Lumbres, composée de 33 communes, situées dans le département français du Pas-de-Calais, dans la région française du Nord-Pas-de-Calais, arrondissement de Saint-Omer, s'est rendue à Herbeumont. En juin, ils ouvriront une station de trail et souhaitaient nous rencontrer afin d'échanger sur notre expérience, visiter nos infrastructures et parcours et pourquoi pas, dans le futur, développer des projets communs.

Début juillet 2014, Herbeumont a lancé la première Station de Trail du Benelux. La Station de Trail Ardenne Herbeumont s'inscrit dans le Réseau des Stations de Trail et bénéficie d'une exclusivité territoriale dans un rayon de 150 km.

Qu'est-ce que le Réseau des Stations de Trail ?

Le Réseau des Stations de Trail est un label, sous forme de « concession », regroupant les stations indépendantes mises en place avec des territoires souhaitant enrichir leur offre touristique autour de cette activité sportive. Chaque station est autonome dans son fonctionnement, au sein du Réseau qui assure la cohérence et la communication mutualisée.

Qu'est-ce qu'une Station de Trail ?

Le concept de Station de Trail a été inventé par Benoit LAVAL, Trailer de haut-niveau et fondateur de la société Raidlight (marque d'équipement de Trail à rayonnement national et international).

En septembre 2014, la France comptait environ une quinzaine de stations. Le développement international est également en cours avec des projets en Espagne et en Suisse. L'objectif est de constituer un réseau de Stations de Trail, regroupant à termes environ 25 Stations de Trail en France, et autant à l'étranger.

Notre Station de Trail Ardenne Herbeumont comprend :

- 6 parcours rando-Trail répartis selon des niveaux de difficultés et dont l'accès est gratuit
  Le point de départ de ces parcours est situé au Royal Syndicat d'Initiatives à Herbeumont. Ils font l'objet d'un balisage spécifique « Station de Trail » qui est familié aux adeptes des stations de trail (uniformité de balisage entre toutes stations de trail).
- 4 parcours d'exercices Trail
- Des activités de coaching : 4 journées ou demi-journées ont été organisées en 2014 et 5 sont prévues pour le premier semestre 2015.
- Un bloc douche/WC prendra place derrière le syndicat d'initiative début juin.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.StationsdeTrail.com. Soyez curieux ! Regardez la capsule vidéo présentant Herbeumont et decouvrez ou redécouvrez nos superbes paysages.

Rejoignez la page facebook et envoyez-nous des photos des parcours pour alimenter le site de la station. Personne de contact : nicolas.willaime@herbeumont.be.

Jobs étudiants 2015

Tu recherches un job étudiant ?

La commune d'Herbeumont recrute des étudiants pour les vacances.

1. Tu as entre 18 ans et 22 ans

La commune engage deux étudiant(e)s (un du 1 juillet au 31 juillet et un du 15 juillet au 14 août) pour aider au service travaux.

Le travail comprend les tâches suivantes : tonte pelouse, entretien des parterres, entretien des promenades et du patrimoine, aménagements pour diverses manifestations et évènements….

2. Tu as entre 16 ans et 18 ans

Dans le cadre du projet « Eté solidaire », la commune engage six étudiant(e)s du 3 août au 14 août (10 jours).

Le travail comprendra les tâches suivantes : remise en état des bancs et tables répartis sur la commune.

Intéressé (e) ?

Envoie une lettre de motivation et tes coordonnées à l'intention de Catherine Mathelin, Bourgmestre de la commune d'Herbeumont, Rue Lauvaux 27 à 6887 Herbeumont pour le vendredi 24 avril 2015 au plus tard. Le Collège prendra une décision pour le 1 mai !

Syndicat d'Initiative : nouveau site

LE ROYAL SYNDICAT D'INITIATIVE D'HERBEUMONT tient un rôle prépondérant au niveau touristique pour notre commune. Son but premier est de donner l'envie aux vacanciers de venir séjourner dans notre superbe région. Afin de poursuivre ce projet, nous avons travaillé durant plusieurs mois pour réaliser un nouveau site internet.

Nous avons voulu que celui-ci soit attractif et mette en valeur toutes les possibilités qu'offrent nos villages pour nos visiteurs.

Ce site peut être alimenté au fil du temps que ce soit pour toutes les associations herbeumontoises, pour annoncer vos manifestations, et aussi pour les acteurs du Tourisme (propriétaires de chambres d'hôtes, de gîtes, restaurants, hôtels, campings et autres ……)

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos informations pour améliorer le bien-être de nos hôtes.

Je vous invite d'ores et déjà à visiter ce nouvel outil sur l'adresse www.herbeumont-tourisme.be

Vous pouvez-vous également nous contacter sur l'adresse mail : contact@herbeumont-tourisme.be Ou à l'adresse suivante : RSIH, Avenue des Combattants 7, 6887 Herbeumont, Tél : 061/41.24.12

Pour le RSIH, Petitjean Christine
Présidente

Connaissez-vous le service « Répit » d'Aide et Soins à Domicile ?

Il s'agit d'un projet subsidié par l'INAMI dans le cadre du financement des soins alternatifs et de soutien aux soins des personnes âgées fragiles.

Pour permettre aux personnes âgées de rester chez elles le plus longtemps possible, Aide et Soins à Domicile a créé son projet sur les arrondissements d'Arlon, de Neufchâteau et de Virton ainsi que sur les communes de Bastogne, Sainte-Ode, Bertogne, Fauvillers et Vaux-sur-Sûre.

Ce projet porte sur 3 volets :

1. Un service « répit » à domicile pour les aidants proches : la prise en charge du patient par son aidant proche peut se révéler très pesante, surtout lorsque le patient est âgé et dépendant. L'entourage s'essouffle alors, et avec le temps, un réel épuisement peut s'installer. Le service répit va lui offrir la possibilité de «souffler», et ainsi de se ressourcer en partant en toute tranquillité durant 3 jours (2 nuits) chez ses enfants, en vacances, pour raisons professionnelles, pour hospitalisation, etc.

2. Un accompagnement de qualité : le répit sera préparé à l'avance par un professionnel de la santé en concertation avec le patient et son aidant. Il sera assuré par une équipe qualifiée et formée : l'aide familiale/garde à domicile, l'éducateur et le volontaire se relayeront 24h/24 durant les 3 jours au domicile du patient. Le répit sera évalué avec les divers intervenants afin d'y apporter des améliorations et, éventuellement, de proposer une aide complémentaire à la famille.

3. Une suite au répit : un suivi sera effectué durant les 6 mois qui suivront le répit.

Afin de pouvoir bénéficier du répit, la personne doit être âgée de plus de 60 ans, être dépendante et/ou souffrir d'une démence. Toute l'organisation du répit est gratuite, seule la prestation du service d'aide familiale sera payante (maximum 120 euros). De plus, le projet est ouvert à tous, quels que soient les services déjà présents et quelle que soit la mutuelle du patient.

Pour un complément d'informations, vous pouvez contacter le 063/23.04.04 ou par mail :
g.feltesse.asdlux@fasd.be (psychologue)
c.lebrun.asdlux@fasd.be (infirmière)
emilie.leonard.asdlux@fasd.be

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au 071 / 74 01 37
info@regifo.be
www.regifo.be

Votre délégué en communication, Mr Roland CROSSET Contact 087 26 78 86 (le soir)

BOULANGERIE PIQUARD
Wilfried et Emilie Piquard
Patron(ne)
Ouvert de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30
Le mercredi ouvert en juillet et en août (fermé hors saison)
Rue du Plannois, 4 - 6887 Herbeumont
boulangeriepiquard@skynet.be - 061 27 12 89 - TVA : BE0896.894.464

Le mot de la Bourgmestre *(suite de la page 1)*

Patrimoine

- Réfection du lavoir de la Charbonnière. Prévision de la dépense : 108.982,01 euros TVAC Montant de la recette (subside régional) : 65.000 euros donc 60%.
- Réfection de la chapelle à Straimont Prévision de la dépense : 5.403,86 euros tvac Montant de la recette (subside régional) : jusqu'à 7.500 euros, donc 100 %€.
- Placette du 23 août à Herbeumont (réfection du Christ et du Puit) Prévision de la dépense : 15.348,85 euros Montant de la recette (subside régional) : jusqu'à 2 x 7.500 euros

Sport

- Réfection du pourtour du foot. Prévision de la dépense : 52.000 euros de prévus au budget Montant de la recette (subside régional) : 39.000 euros via Infrasport.

Tourisme

- Placement de panneaux et de deux tables d'orientation au château (aucun coût pour la commune – projet Interreg) ;
- Création d'un sentier des songes à l'Antrogne (aucun coût pour la commune – projet Interreg)
- Mise en place d'un plumtrack (parcours vélo)

Fonds propre

- Isolation des salles de villages de Martilly et Saint-Médard (celle de la salle du Vivy a été réalisée en 2014) :
- Aménagement des sanitaires des locaux du service technique communal. Montant estimé de la dépense : 3.500 euros TVAC
- Réfection et isolation de la toiture de la maison située dans la cours de Martilly : 53.276,30€ TVAC, dont 4000 euros de la part de UREBA
- Achat de cuisinières électriques pour les salles de Martilly et Gribomont et d'un lave-vaisselle pour la salle de Martilly : 7.290,25 euros TVAC
- Acquisition d'un tracteur pour le service technique communal. Prévision de la dépense : 90 000 euros TVAC

D'autres travaux ou projets sont en cours d'élaboration et en recherche de subsides. Le plan stratégique de développement est consultable sur le site de la commune.

C. MATHELIN

Permanence contributions

Une permanence se tiendra à l'administration communale, le 05/06/2015 à partir de 9h, pour l'aide au remplissage de votre déclaration de contributions.

Intéressé par l'installation d'un Alzheimer Café sur notre commune ?

Suite à la conférence « Alzheimer » du 13 novembre 2014 à Saint-Médard initiée par le Conseil consultatif des aînés et qui a été un succès, nous souhaitons savoir s'il y a un intérêt de nos concitoyens pour l'ouverture d'un Alzheimer café sur notre commune.

C'est quoi ? Un endroit où l'accent est mis sur l'information et la rencontre dans une atmosphère conviviale.

C'est pour qui ? Les patients et leurs familles, les aidants (familiaux ou professionnels).

C'est pourquoi ?

- Rompre l'isolement par une rencontre familiale.
- Permettre l'échange entre les aidants familiaux.
- Encourager l'expression des émotions ressenties.
- Permettre des contacts sociaux aux patients et à leurs proches.

Comment cela fonctionne ? Un après-midi par mois (de 14h à 16h00).

Nombre de participants minimum ? Avant d'envisager l'ouverture d'un Alzheimer Café sur notre commune, nous devons pouvoir compter sur un minimum de 5 familles intéressées.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès du Président du CPAS, Albert CLAUDE, 0499/53.86.92 ou albertclaude0411@gmail.com.

Etat civil

NAISSANCES

ROLET Tyméo

Né à Libramont-Chevigny, le 12/11/2014
Fils de Dimitri Frédéric Laurent et de ILUNGA SOMWE Ruth. Adresse : HERBEUMONT

LALOT Romain

Né à Libramont-Chevigny, le 07/03/2015
Fils de Sébastien Roger Ghislain et de ARNOULD Angélique Marie Isabelle Josée. Adresse : Saint-Médard

MARIAGE

NECHELPUT Amaury et OLARTE Maricris, mariés le 10/01/2015

LAPLANCHE Lucien et STATHOULOPOULOS Dimitrios, mariés le 10/01/2015

DUSSENNE Michaël et CARLIER Zingarella, mariés le 14/02/2015

DECES

CLAUDE Simone, décédée à Herbeumont le 30/11/2014 (Herbeumont)

SMETS Sonia, décédée à Bruxelles le 10/12/2014 (Herbeumont)

NOEL Marie, décédée à Herbeumont le 19/12/2014 (Herbeumont)

COLLIN Jean, décédé à Herbeumont le 07/01/2015 (Bertrix)

ARNOULD Victor, décédé à Libramont-Chevigny le 20/01/2015 (Saint-Médard)

LOYENS Josiane, décédée à Herbeumont le 29/01/2015 (Herbeumont)

GOLINVAUX Ghislain, décédé à Herbeumont le 03/02/2015 (Menugoutte)

CHALTIN Elza, décédée à Herbeumont le 12/02/2015 (Straimont)

Agenda des manifestations

Sam. 28 mars : ***Grand feu Herbeumont***. Org : Les Saglés Herbeumontois

Dim. 29 mars : ***Heure d'été***

Mer. 1 avr. : ***Conférence sur les cimetières*** présentée par Mr Deflorenne au Vivy.

Sam 4 avr. : ***repas de l'école de St-Médard*** au Rivoli

Lun. 6 avr. : ***Chasse aux oeufs Herbeumont*** org. Les Saglés Herbeumontois et l'Accueil Temps Libre

Ven. 10 et sam. 11 avr. : ***Soirée d'improvisation théâtrale*** au Rivoli. Org. Les Zherbivores Réservations : 0495/32.13.61

Sam. 11 avr. : ***Canaval + grand feu + bal à Martilly***. Org : une collaboration des comités de Martilly, Straimont et Menugoutte

Dim. 12 avr. : ***Balade nature***. Org : Syndicat d'Initiatives

Dim. 12 avr. : ***Randonnée VTT***. Org : Animation Village

Sam. 18 avr. : ***Balade aux flambeaux***. Org : Accueil Temps Libre

Sam. 18 avr. : ***Stage Trail*** avec coach www.stationde-trail.com/ardenne

Dim. 19 avr. : ***Marche ADEPS***. Org : Syndicat d'Initiatives

Dim. 19 avr. : ***Stage Trail*** avec coach www.stationdetrail.com/ardenne

Sam. 25 avr. : ***Challenge pêche à la mouche***. Org : La Mouche « H »

Sam. 25 et dim. 26 avr. : ***Commune et rivières propres***.

Ven. 1 mai : ***La fête du Travail***

Dim. 3 mai : ***Fête des enfants à Herbeumont***. Org : Accueil Temps Libre

Sam. 9 mai : ***Marché aux fleurs***. Org : Syndicat d'Initiatives

Sam. 23, dim. 24 et lun. 25 mai : ***kermesse*** à Herbeumont

Sam. 23 – Dim. 24 mai : ***Fête de la musique celtique*** à Saint-Médard. Contact : 0476/53.81.81

Sam. 23 mai : ***Ladies Trail Session débutantes***. www.stationdetrail.com/ardenne

Dim. 24 mai : ***Randonnée + BBQ***. Org : Syndicat d'Initiatives

Dim. 24 mai : ***Ladies Trail Session expérimentées***. www.stationdetrail.com/ardenneww

Sam. 30 mai : ***initiation à la marche nordique***. Org. CCCA

Dimanche 05/07/2015 : ***Marche de l'Antrogne 30ème anniversaire.*** Contact : Lucie Remacle : 061/27.73.88

Sans oublier les activités proposées pendant les rencontres culturelles du 22 mars au 20 avril.

Toutes les infos sur www.herbeumont.be

Rue de Burhaimont, 51
6880 BERTRIX
Tél. 061/41 66 01
Mernier Boissons
Heures d'ouverture :
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

CASTAGNE TOITURES
Couvreur - Ardoisier - Charpentes - Zinguerie
Rue du Plannois, 17
6887 Herbeumont
061/23 45 06
0495/28 72 18

LA RENARDIÈRE
Entreprise de Formation par le Travail
Contactez l'E.F.T. La Renardière afin de suivre une formation par le travail en BUCHERONNAGE - SCIERIE et MENUISERIE
Tous travaux d'abattage et de dégagement d'arbres dangereux.
Z.I. - Rue des Prés la Mercire, 8
6880 BERTRIX
Tél. 061-41 33 51 - Fax 061-41 34 91
Site internet : www.larenardiere.be
E-mail : info@larenardiere.be
asbl
Active dans toute la filière du bois
Avec le soutien du Ministère de la Région Wallonne

Réalisation : sprl REGIFO Edition • 5070 Fosses-la-Ville • Tél. : 071/74 01 37 • Fax : 071/71 15 76 • E-mail : info@regifo.be - www.regifo.be - Distribution postale